



Communication aux apiculteurs résultats projet Bee best Check

Correspondante: Noëmie El Agrebi

Téléphone : 0497224084 E-mail : nelagrebi@ulg.ac.be

Date 22/12/2017

Objet : Communication des résultats préliminaires de l'étude **Bee Best Check** - Corrélation des pratiques apicoles avec la mortalité des abeilles, années apicole 2015-2016

Madame, Monsieur,

En mai-Juin-juillet 2016, l'Unité de Recherche en Épidémiologie et Analyse de Risques appliquées aux sciences vétérinaires (**ULg**) en collaboration avec le Laboratoire d'Entomologie Moléculaire et Pathologie de l'abeille (**UGent**), a réalisé une étude pilote du recensement des pratiques apicoles et de la mortalité des abeilles.

Vous avez été 187 apiculteurs à travers toute les provinces de Belgique à répondre à notre enquête (répartition voir **figure 1**) et nous vous en remercions vivement pour cela.

Les différentes questions de l'enquête ont été corrélées aux taux de mortalité relevés chez les apiculteurs à l'aide d'une analyse statistique dite de régression logistique, d'abord univariée (qui relie chaque question prise individuellement à la mortalité) puis multivarié.

Les résultats présentés ci-dessous sont **préliminaires** et seront affinés et confirmés avec une deuxième analyse statistique.



Principaux résultats issus d'une analyse descriptive

Les taux de mortalité relevés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Région	no. Colonie hivernées	no. Perte de colonies	Perte hivernale (%)	Perte saisonnière (%)	Perte annuelle (%)	Pertes dues à un défaut de pratique (%)
Belgique	2152	256	13,4%	6,4%	19,8%	9,1%
Flandre	1168	139	14,6%	6,7%	21,3%	8,3%
Wallonie	984	117	12,2%	6,2%	18,3%	10%

Principaux résultats issu d'une analyse statistique multivariée

Il est important de mentionner que l'analyse statistique n'a pas montré de différences significatives entre la Flandre et la Wallonie en terme de taux de mortalité ni de pratiques apicoles. L'analyse statistique des pratiques apicoles nous a permis de de mettre en évidence des facteurs de risque et de protection des abeilles.

Facteur de protection

Facteur de risque

O	N A = al = 1:4 4	Odda wati a	Direktor
Questions	Modalité	Odds ratio	P-value
Adaptation de la pratique apicole au changement environnementaux et climatiques	Oui	Reference	-
	Non	8.89 (1.15-68.1)	0.035*
Type de ruche	Dadant 10-12	Reference	-
	Autre ruche	8.62 (1.66-44.61)	0.01*
	Dadant + autre ruche	8.18 (1.21-55.27)	0.031*
Score d'hygiène de l'équipement	-	0.75 (0.59-0.96)	0.025*
Utilisation de partition	Non	Reference	-
	Oui	0.094 (0.026-0.32)	<0.001*
Lutte biotechnique contre Varroa	Non	Reference	-
	Oui	0.22 (0.051-0.96)	0.04*

Conclusions:

L'analyse statistique a permis de mettre en évidence une relation claire entre certaines pratiques apicoles et la mortalité des abeilles. Les facteurs de protection détectés sont les suivants :

- La capacité de l'apiculteur à s'adapter aux changements environnementaux et climatiques dans sa pratique apicole constitue un facteur protecteur.
- Le type de ruche : la ruche Dadant (10-12) présente un taux de mortalité moins élevé que les autres types de ruches.
- L'hygiène accordé au matériel : plus le matériel est neuf et nettoyé régulièrement et plus la cire est changée régulièrement moins le taux de mortalité est élevé.
- L'hivernage dans de bonnes conditions comprenant l'utilisation de partitions, l'hivernage de colonies moyennes à fortes diminue le taux de mortalité des abeilles.
- La lutte contre la Varroas en utilisant aussi des moyens biotechniques permet de diminuer le taux de mortalité.